



LE BULLETIN

ST-CLAUDE-DE-DIRAY

DÉC
20
19

www.saintclaudedediray.fr [@SaintClaudeDeDiray](https://www.facebook.com/SaintClaudeDeDiray)



SOMMAIRE

Vie de la commune

La permaculture
au jardin **p7**

Travaux

Aménagement rue
du Mousseau **p16**

Associations

Amicale du
temps passé **p21**

L'ÉDITO



Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2020.

Chères St-Claudines,
Chers St-Claudins,

En participant aux nombreuses manifestations de la commune, j'ai constaté, comme d'habitude, votre forte mobilisation : celle des associations qui ont proposé des manifestations dynamiques et variées mais aussi celle des habitants qui sont venus en force ! Un grand merci pour ces moments conviviaux partagés avec vous et pour la solidarité entre associations qui s'est particulièrement exprimée cette année !

Cette fin d'année 2019 aura été marquée par l'enquête publique sur le PLUi (*Plan Local d'Urbanisme Intercommunal*). Cette abréviation de quatre lettres peut paraître anodine mais la lourdeur de sa genèse est toute autre... Porté par la Communauté de communes du Grand Chambord dès le début de ce mandat, ce dossier de plusieurs milliers de pages vous a été soumis du 12 novembre au 16 décembre. Vous êtes nombreux à vous être exprimés et vos élus ont aussi demandé plusieurs modifications. Nous sommes tous

inquiets de ce changement de document d'urbanisme et encore plus lorsque nous avons un PLU (*Plan Local d'Urbanisme*) grenéllisé, donc compatible avec les lois en vigueur, finalisé en 2013. Au total, près de 10 années de travail accompagnées par plusieurs bureaux d'études. Ça occupe son monde l'urbanisme !

En parallèle, les futures maison de santé et salle des fêtes en sont aux phases d'études préalables et de dépôt de permis de construire. Les constructions, quasiment simultanées, devraient débuter au premier semestre 2020. Vous pourrez être accueillis dans des locaux plus adaptés aux services médicaux et répondant aux différentes normes, toujours plus exigeantes. Les suites festives des célébrations (*mariage, baptême*) pourront se faire à nouveau sur notre commune dans une salle dédiée. Cet équipement permettra

aussi aux associations communales de satisfaire leur besoin d'espace et de recevoir un public plus important. En attendant, je vous recevrai le 18 janvier prochain dans la salle des fêtes actuelle pour les traditionnels vœux de la municipalité.

La gestion de l'eau et des espaces publics sont aussi deux thèmes sur lesquels notre action se concentre. Nous avons connu cette année une sécheresse inhabituelle et nous sommes nombreux à penser que la fréquence de ces événements augmentera. Aussi le conseil municipal a décidé de se conformer aux différents arrêtés préfectoraux à ce sujet. Bien que le respect de ces mesures ait provoqué des dommages sur certains espaces, nous ne pouvons vous demander d'appliquer les décisions du Préfet et ne pas vous montrer l'exemple. De plus, l'appauvrissement en eau

« La municipalité remercie sincèrement l'ensemble des annonceurs pour son soutien dans la publication de ce bulletin. »

Directeur de la publication :
Laurent Allanic, Maire

Comité de rédaction : commission communication

Conception, réalisation : Culture Com'

Impression : Medi6

Diffusion : 920 exemplaires

de notre territoire sera sans doute un sujet majeur pour les générations à venir. C'est dans le même esprit que nous allons changer, au fur et à mesure, nos habitudes d'entretien des espaces publics. Actuellement nous n'utilisons déjà plus les pesticides mais nous allons faire en sorte de mieux respecter la biodiversité en pratiquant la gestion différenciée. Cela consiste à adapter l'espace public à son environnement en tenant compte de sa fonction. Par exemple, la hauteur de la pelouse d'un terrain de foot peut être bien supérieure à la fin de la saison (*juin*) afin de conserver un taux d'humidité plus important pendant l'été. Cette approche qui s'inspire de techniques agricoles traditionnelles ou de gestions douces est plus écologique.

Malgré le transfert de certaines compétences locales vers la strate supérieure et de nouvelles responsabilités écologiques, le Maire reste à ce jour acteur de l'avenir de sa commune et j'é mets le vœu qu'il en soit de même pour un long moment.

Laurent ALLANIC
Maire de St-Claude-de-Diray



SOMMAIRE



4 Vie de la commune

16

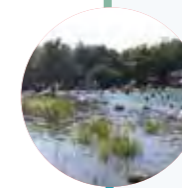
Travaux



18 Vie scolaire et périscolaire

21

Associations



34 Vie intercommunale

39

Calendrier des manifestations

VIE DE LA COMMUNE



UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE !

Christian GAUSSAND, connu de tout le monde, a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} octobre 2019, après 25 ans passés au service de la commune et des administrés. Ce que tout le monde retiendra

surtout de Christian, ce sont sa polyvalence et sa méticulosité légendaire.

Christian pouvait, sans aucune difficulté, passer de la plomberie à des travaux de soudure demandant précision et

régularité, en passant par l'entretien mécanique du matériel, la peinture, l'entretien des espaces publics... On lui doit aussi quelques illuminations de Noël qu'il avait lui-même conçues.

D'un naturel discret et réservé, Christian a cependant toujours su établir un contact bienveillant avec ses collègues de travail même s'il savait aussi s'affirmer lorsque cela lui semblait nécessaire.

Souhaitons-lui une bonne retraite qui ne manquera sans doute pas de projets divers et variés !

UNE RELÈVE ASSURÉE

BIENVENUE À FLORENCE !

Florence CRUCHET-BEZAULT a complété l'équipe du service technique pour pallier à l'absence d'un agent en arrêt maladie, voilà déjà un an. Elle est maintenant agent technique stagiaire en remplacement de Christian GAUSSAND.



C'est un retour aux sources pour cette enfant du pays qui connaît parfaitement St-Claude-de-Diray, ayant traîné ses souliers plutôt dynamiques aux quatre coins de la commune.

S'il peut être d'abord assez déconcertant de trouver à cette fonction une ancienne coiffeuse et ancien artisan charcutier-traiteur, on comprend vite ce qui a motivé son choix de postuler à ce poste: Florence affectionne le travail en extérieur, aime se sentir utile et relever les défis. Très active, elle n'hésite pas à mettre ses capacités à l'épreuve en apprenant de nouvelles techniques. Son entourage professionnel apprécie sa bonne humeur que rien ne semble altérer.

Toute l'équipe lui souhaite la bienvenue et un travail enrichissant au sein de notre commune !



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2019

Les étés se suivent et se ressemblent : canicule, sécheresse extrême... Il faut avoir la main verte pour présenter au promeneur des extérieurs fleuris, agréables à regarder !

Les pratiques évoluent ! De plus en plus il faut penser au paillage, à l'utilisation de plantes vivaces et peu gourmandes en eau, au recyclage de l'eau de pluie. Ces nouvelles méthodes devront être valorisées à l'avenir.

Début juillet, le jury composé d'élus, a sillonné les rues de St-Claude à vélo et découvert de belles réalisations malgré des conditions météorologiques peu favorables.

Merci à tous !



LES 5 LAURÉATS

- 1 **1^{er} prix**
M. et M^{me} GUERET
26 rue Charles Depezé
- 2 **2^e prix ex aequo**
M. et M^{me} LAURENT
1 rue Chantepluie
- 2 **2^e prix ex aequo**
M. et M^{me} AMIOT
22 rue de l'Argentierie
- 3 **3^e prix**
M. et M^{me} ROLLAND
26 rue du Mousseau
- 4 **4^e prix**
M. et M^{me} GENDRIER
32 route du Tir

DÉMOGRAPHIE 2019

décès

Bernard PICHON
le 10 décembre 2018
Lucien MOREAU
le 30 décembre 2018
Christian DIZIER
le 9 février 2019
Jean LAMBERT
le 14 février 2019
Hervé GENDRIER
le 21 février 2019
Lucienne DUVEAU
veuve GASNIER
le 21 février 2019
Sabine GENDRIER
veuve PITOIS
le 22 mars 2019
Simone BARBIER
épouse BELIN
le 5 avril 2019
Micheline MARTIN
veuve GENDRIER
le 29 juillet 2019
Ginette GRIGNON
veuve PARRAULT
le 30 juillet 2019
Gilbert FLEURY
le 9 août 2019
Philippe COLLIN
le 3 octobre 2019
Nelly RACAULT
veuve MORAND
le 1^{er} décembre 2019
Jean Claude OUPPIER
le 2 décembre 2019



mariages

Nicolas LEGRAND et Angélique LAMBERT le 8 juin 2019
Tony GRANDJEAN et Sandrine LAMBERT le 29 juin 2019

En vertu de la loi « informatique et libertés » n°2018-493 du 20 juin 2018, n'apparaissent dans cet article que les événements dont la publication a été autorisée par les intéressés ou leurs familles.

naissances

Gustave CALLIGARO le 27 décembre 2018
Marceau ROTH le 29 décembre 2018
Milo MAZEAU COSTE le 7 janvier 2019
Romane CARATY le 12 janvier 2019
Nathaël LAVIGNE le 14 février 2019
Haroun AZZOUZ le 15 mars 2019
Léna MASSON DELABOISSIÈRE le 17 mars 2019
Sheyla PIRES MOURA le 19 mai 2019
Noa SALOU le 26 mai 2019
Océane PIERRE le 29 août 2019
Chloé NAUROY le 10 septembre 2019



LA PERMACULTURE AU JARDIN



CONFÉRENCE DÉBAT

Le vendredi 19 avril, une conférence débat a été organisée à la salle des fêtes de St-Claude sur le thème de la permaculture. Elle était animée par David Legrand, conseiller en jardinage écologique.

Elle a réuni une soixantaine de jardiniers amateurs, jeunes et moins jeunes, ayant envie de découvrir de nouvelles méthodes de jardinage plus saines pour la planète et pour notre santé.

Belle soirée partagée par ces amoureux de la nature.

Des échanges riches ont permis également aux participants d'exposer leurs expériences réussies de jardinage « écolo ».

Après un exposé sur les principes de la permaculture, un débat s'est engagé avec le public où de nombreuses questions ont été posées concernant le compostage, les méthodes de travail du sol, le désherbage sans herbicide, la gestion de l'eau, les erreurs à ne pas commettre...



ST CLAUDE EXPRESS



ST-CLAUDE-DE-DIRAY
UNE MAIRIE CONNECTÉE !

Page Facebook

@SaintClaudeDeDiray

Application mobile

« St-claude-de-diray »



Site internet

www.saintclaudedediray.fr

Secrétariat de la mairie

horaires d'ouverture au public

lundi et mardi 10h - 12h
et 14h - 17h30
mercredi 14h - 17h30
jeudi fermé
vendredi 14h - 19h

Calendrier électoral

Pour les élections municipales, qui se tiendront les dimanches 15 et 22 mars 2020, vous pourrez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au vendredi 7 février 2020.

Pour ce faire, il conviendra de déposer le cerfa 12669*02 accompagné des pièces justificatives à l'accueil de la mairie, ou bien dans la boîte aux lettres, par voie électronique ou encore via le site Internet www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/services-en-ligne-et-formulaires/ISA

Sur ce site vous pouvez également vérifier votre inscription sur les listes électorales et le lieu dans lequel vous devez voter en entrant simplement quelques informations (état civil et adresse).

Vous atteindrez 18 ans avant les élections municipales ? Alors vous serez inscrits d'office sur la liste électorale par l'INSEE.

Travaux réalisés par:

ABC PAYSAGE

41350 Saint-Claude de Diray

Tél.: 02 54 43 97 82

Béton drainant - Béton imprimé
Béton désactivé - Clôtures/Terrasses
Pavés/Dallages

abc-paysage@hotmail.fr



Groupama
PARIS VAL DE LOIRE
la vraie vie s'assure ici

VOTRE AGENCE



100 RUE DES FOUGERETS ZAC DES PERRIERES,
41350 ST GERVAIS LA FORET

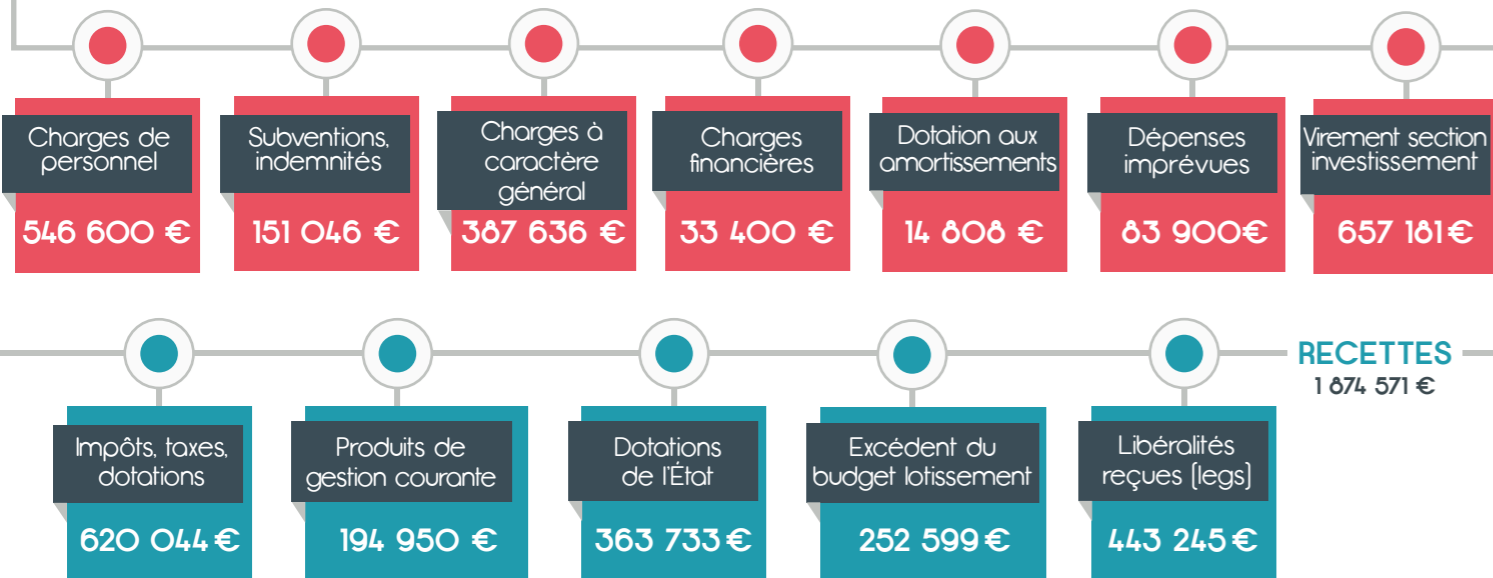
Tél. 02.54.42.00.83

Groupama Paris Val de Loire - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - 60 bd Duhamel du Morceau - CS 10609 - 45166 Olivet Cedex - Siège social : 161 avenue Paul Vaillant-Couturier 94258 Gentilly Cedex - 382 285 260 RCS Créteil - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution, située 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09. www.groupama.fr Document et visuels non contractuels - Agence Marcel - 11/2018.

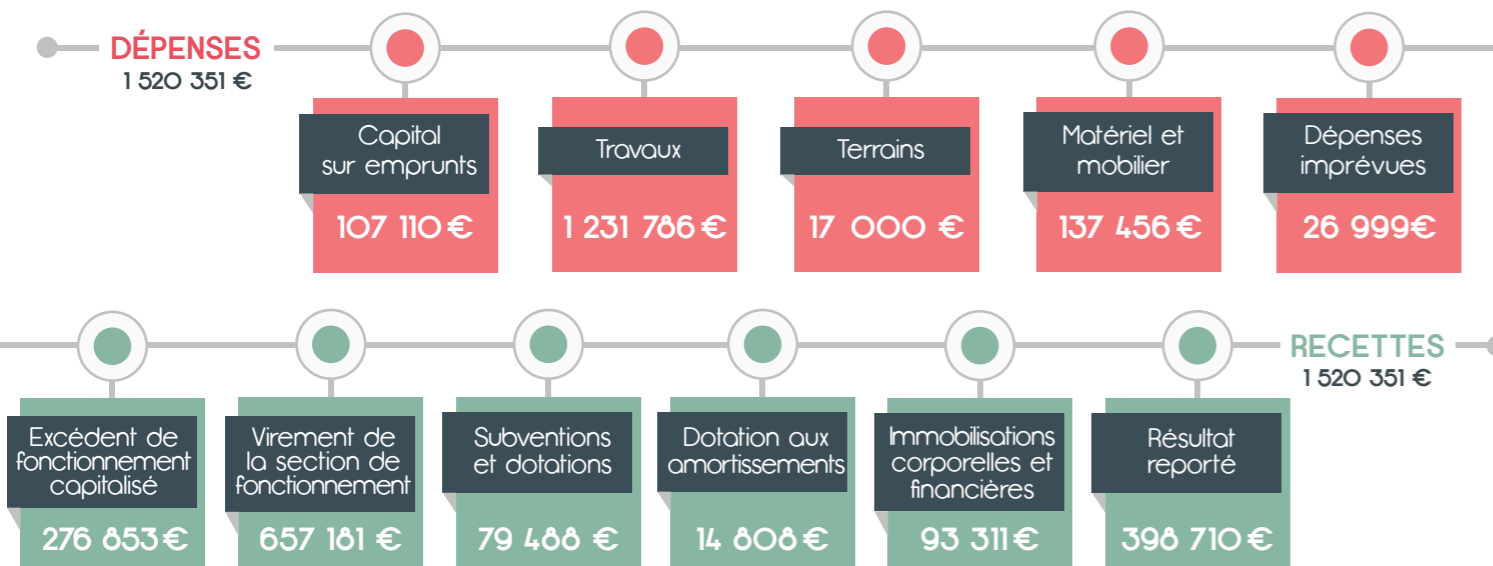
BUDGET 2019

DÉPENSES
1 674 571 €

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



CONNAISSEZ-VOUS LES MICHEL'S ?

Combien de refrains avons-nous fredonné sur des airs de Michel ? Combien de dialogues, de personnages fictifs ou bien réels, de chansons, de poètes qui portaient un nom en « M » nous ont fait rire, rêver, bouger, danser... ? Combien nous ont bousculés, dérangés, réjouis, émus ?

Voilà en musique, en chansons, en sketches, tout un tas de mecs en « M » dont Sophie Jolis (comédienne et chanteuse), Michel Goubin (pianiste et chanteur) et Guillaume Nocture (guitariste, comédien et chanteur) nous ont livré le plus savoureux, ce qu'ils en ont fait avec originalité, humour et tendresse.

Le public a été conquis par la qualité de la mise en scène, les voix des chanteurs, l'ambiance sur scène qui fait du bien au moral !

Une centaine de personnes a assisté à ce spectacle, proposé par la mairie dans le cadre de « Festillésime 41 » le samedi 5 octobre à la salle des fêtes de St-Claude-de-Diray.

Fabien
RAVION
Maître Artisan

RGE ECO artisan
Le nouveau visage de l'énergie

CHARPENTE - COUVERTURE - ESCALIERS
ISOLATION NATURELLE

2 bis ZA les Tabardières
41350 St Claude de Diray
02 54 50 01 69
email : ravion@orange.fr

Alerte nucléaire

Distribution des pastilles d'iode : la prise d'iode stable est un moyen efficace de protéger la thyroïde contre les effets des rejets d'iode radioactif qui pourraient se produire en cas d'accident nucléaire.

Vous avez été destinataires en septembre d'un courrier vous invitant à retirer des pastilles d'iode auprès des pharmacies de la zone 10-20 km autour de la Centrale nucléaire de St-Laurent-Nouan.

Si vous avez perdu ce courrier ou que vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez tout de même vous rendre en pharmacie muni d'un justificatif de domicile.

Vous avez encore des questions ?

Rendez-vous sur le site www.distribution-iode.com

ou appelez le 0 800 96 00 20 (appel gratuit)

Urbanisme

Nous vous rappelons que toute construction de plus de 5m² doit être déclarée en mairie (via un formulaire unique disponible sur simple demande), comme toute modification de l'aspect extérieur des constructions existantes.

Attention : vos travaux peuvent être soumis à la taxe d'aménagement, la redevance d'archéologie préventive et une taxe de stationnement. Renseignez-vous en mairie !

Comme vous le savez sans doute, un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est en cours d'élaboration. Une enquête publique était ouverte du 12 novembre au 16 décembre, période pendant laquelle vous avez pu consulter le PLUi et émettre vos observations.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE ET ADRESSAGE DES HABITATIONS

Le déploiement d'un réseau fibre optique sur St-Claude-de-Diray, prévu pour 2021, permettra d'apporter le Très Haut Débit pour tous les habitants et entreprises de la commune.

Pour raccorder la fibre jusqu'à l'habitation, chaque abonné doit disposer d'une adresse normée intégrant un nom de voie et un numéro. L'adresse qui n'est pas clairement identifiée ne sera pas éligible lors de l'ouverture commerciale.

La qualité de l'adressage concerne par ailleurs des acteurs publics ou privés multiples mais utiles au quotidien :

- Rapidité d'intervention des services de secours
- Efficacité de l'acheminement du courrier et des livraisons
- Optimisation des services (collecte des déchets, services à la personne, déploiement des réseaux autres que télécom...)
- Gestionnaires des réseaux
- Navigation et usage des GPS
- Services des impôts.

Face à une urbanisation plus dense et constatant qu'il existe déjà un nombre très important de numéros avec extension (bis, ter, quater, quinter...), il est nécessaire que l'adressage soit mis en conformité selon des règles existantes pour un numérotage efficace.

Cette nouvelle numérotation, qui privilégiera probablement le système métrique, impliquera des modifications d'adresses et engendra certaines démarches de la part des administrés : modifier la carte grise, communiquer la nouvelle adresse aux organismes (banque, CPAM, Mutuelles, CAF, énergie...). Le secrétariat de mairie pourra vous accompagner si vous rencontrez des difficultés dans vos démarches.

Des réunions d'information pour les habitants concernés seront organisées.

LE CONSEIL DES SAGES AU SERVICE DE NOS CONCITOYENS

Chaque mois, les membres du Conseil des Sages se réunissent en présence d'élus. Il peut s'agir d'un moment privilégié pour faire un point sur divers projets municipaux. C'est aussi bien souvent l'occasion de mesurer la complexité d'une gestion municipale mais également l'enjeu de l'intérêt général qui prime toujours sur la somme des intérêts particuliers.

C'est aussi le temps de confronter les avis des membres du Conseil en toute liberté où doivent l'emporter la bienveillance et le respect des paroles diverses. C'est ainsi que notre réflexion a accompagné celle des élus en ce qui concerne l'embellissement des rues ou la sécurisation des carrefours.

Plus récemment, le Conseil des Sages a élaboré un projet de mise en place d'une ligne de covoiturage entre St-Laurent-Nouan et Blois. Cette étude a fait l'objet d'une consultation des habitants de l'ensemble des communes concernées. Le résultat de ces travaux a été transmis aux élus pour étudier la possibilité de mise en œuvre du projet.

Depuis près d'un an, le Conseil des Sages étudie la possibilité de créer au cœur de notre village un café-associatif. Une première information a été transmise aux associations à l'issue du forum de septembre. Une réunion publique s'est tenue en novembre pour que les St-Claudins soient informés et puissent s'engager dans ce projet en fonction de leurs disponibilités.

La Conseil des Sages ne dispose d'aucun pouvoir de décision. Il est une force de proposition dans l'intérêt du plus grand nombre. Il est aussi un lieu d'échanges sans lequel ses membres ne se seraient peut-être jamais rencontrés.



Alors, pour le prochain Conseil des Sages, vous laisserez-vous tenter ?

Panier Sympa

Supérette - Presse - Pressing - Livraison à domicile

Ouvert du mardi au samedi :
7h30 - 12h30 et 15h30 - 19h15
Le dimanche : 8h - 12h30

ST CLAUDE DE DIRAY
02 54 87 07 39

Panier sympa

SÉCHERESSE 2019

Comme vous l'avez constaté, les ressources en eau ont été très affaiblies dans le département depuis juin dernier. Un arrêté préfectoral a été pris pour interdire l'arrosage des pelouses et le nettoyage des véhicules notamment pendant cette période de sécheresse.

La municipalité a modifié ses habitudes en supprimant l'arrosage du terrain de football et autres espaces enherbés. Seuls les jeunes arbres et plantations de cette année ont été arrosés avant 8h comme le prévoit l'arrêté pour les communes.

Ce manque d'arrosage n'est pas sans conséquences. L'état du terrain de football n'a pas permis au club de débiter la saison sur le stade d'honneur. Certains administrés trouvent ça anormal mais il n'est pas possible d'interdire aux habitants d'arroser d'un côté et de l'autre que la municipalité ne respecte pas cet arrêté.

Certains exemples démontrent encore que des stades sont bien verts, le non-respect des règles est déroutant.

Cette responsabilité incombe également aux habitants. L'arrêté interdisait l'arrosage dans les espaces privés sauf quelques exceptions comme les potagers entre 20h et 8h.

Attention, l'exploitation d'un forage était également interdite.

Il est impératif de prendre connaissance de vos droits pendant ces périodes auprès de la mairie ou sur le site internet de la préfecture.

Le changement climatique engendre des périodes difficiles pour la gestion des ressources en eau, leurs fréquences s'intensifient et les périodes des arrêtés préfectoraux seront probablement plus longues.

Il faut se préparer et penser différemment en remplaçant les plantes annuelles par des vivaces, moins gourmandes en eau. Il faut aussi ajouter du paillage pour maintenir l'humidité. Autant de solutions qui facilitent l'entretien.



Travaux de voirie

Vos travaux sur la voirie communale doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie via le formulaire « demande de permission de voirie » que vous pouvez vous procurer au secrétariat ou sur internet.

Attention : un arrêté de circulation est nécessaire pour tout chantier sur la voie publique. Renseignez-vous en mairie avant le début des travaux !

Ramassage des feuilles sur la voie publique

Merci d'être vigilant au ramassage des feuilles provenant de vos arbres ou arbustes qui se dispersent sur le domaine public. Cela engendre des risques de glissade et empêche l'écoulement des eaux pluviales.

Entretien des terrains en friches

Nous sommes régulièrement interpellés par des administrés au sujet de terrains laissés en friches dans les zones d'habitation. Cela n'est pas sans créer des risques d'incendie ou de prolifération d'espèces animales invasives (frelons asiatiques, serpents...). Nous vous remercions d'être vigilants et d'anticiper autant que possible l'entretien de ces terres.

Attention toutefois à respecter les périodes de nidification (faucher de préférence avant le mois de mai ou après le 15 juillet).

Brûlage des déchets

Interdiction totale de brûlage des déchets, y compris les déchets verts. Plusieurs déchetteries gérées par VAL ECO sont ouvertes aux administrés (voir rubrique « intercommunalités »).

LES RÉUNIONS CITOYENNES

Ces réunions permettent aux élus, et en particulier au Maire, d'informer mais aussi de consulter les habitants (comme par exemple pour la sécurisation des carrefours ou pour la rue du Moulin) et d'évoquer, quartier par quartier, les problématiques, mais également les réalisations et les projets.

Depuis le 1^{er} septembre 2019, les réunions citoyennes ont été volontairement ajournées en raison de la période pré-électorale.

Elles sont ouvertes aux habitants du secteur concerné et se terminent autour du verre de l'amitié, ce qui permet également de discuter entre voisins et élus.

www.saintclaudedediray.fr

Retrouvez les comptes rendus des réunions sur le site de la commune : onglet « les comptes rendus des conseils ».

Le thème est vaste...

Nous communiquerons régulièrement à ce sujet, notamment par des panneaux d'informations dans les rues. Le paysage va doucement changer ; des fauchages tardifs seront programmés sur certains espaces pour favoriser la prolifération des insectes indispensables à la biodiversité ; certaines pelouses ou pieds d'arbres seront fauchés avec une coupe plus haute. La suppression totale des herbes étant désormais impossible, il est nécessaire d'en limiter la prolifération en arrachant à la main, en semant des graines de fleurs spécifiques ou en rebouchant les joints dégradés. Les élus et les agents techniques cherchent des solutions curatives pour nettoyer les espaces sans produits chimiques.

Cette démarche a été expliquée à la salle des fêtes le 24 septembre dernier et vous avez été nombreux à vous déplacer. Nous nous efforcerons de gérer votre environnement au mieux afin que vous vous sentiez bien dans la commune tout en respectant la réglementation. Il n'y a pas de mauvaises herbes mais seulement des herbes...

PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉ DES ESPACES PUBLICS : C'EST QUOI L'AVENIR ?

Depuis près de 2 ans, l'entretien des espaces publics est un sujet discuté lors des réunions citoyennes. Une démarche a commencé sur le plan local.

La loi interdit l'emploi de produits phytosanitaires sur la voie publique depuis le 1^{er} janvier 2017 et pour les particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019. Il est important de prendre conscience que cette proscription permet d'éviter des traitements à proximité des points d'eau (fossé, rivière, mare) et aussi de limiter les risques de contamination par ruissellement. C'est un enjeu primordial pour la planète.

Changer nos habitudes ?

Si nous n'utilisons plus de produits chimiques, la nature reprendra sa place... Soyons positifs : cela favorisera la biodiversité et resserrera nos liens avec la nature. Nous respecterons ainsi notre santé et celle de nos enfants.

Avec l'aide de la Communauté de communes du Grand Chambord, la société ECO LOGIC a établi un programme d'actions locales. Il permet de différencier les espaces publics en fonction de leur intérêt :

- « **Les ambiances d'ornement** » : monument aux morts, église, cimetière, mairie
- « **Les ambiances conviviales, détente, loisirs** » : écoles, entrées de commune, massifs floraux, city-parc, terrains de tennis et de football ...
- « **Les ambiances champêtres** » : aire de jeux, noue, fossés, chemins, parcelles non utilisées...

À chaque ambiance est associée une fréquence d'entretien et une hauteur différente de coupe d'herbe.

Et le cimetière ?

Nous sommes souvent interpellés sur l'entretien de cet espace dont le sol est particulièrement propice au développement d'herbes. Nous ferons notre maximum pour maintenir le cimetière propre, sans pesticides. Mais nous devons déjà réfléchir au cimetière de demain, avec plus de surfaces enherbées et fleuries.

ZOOM SUR VIRGINIE BERDAL



De Tours à Chambord

Originaire de Touraine, Virginie entreprend des études d'histoire jusqu'en Doctorat. Pour les financer, elle choisit de devenir guide dans les châteaux de la Loire entre 2003 et 2004. Elle débute au sein des châteaux de Chenonceau et d'Amboise puis rejoint Chambord qui lancera sa carrière !

Un métier. une passion...

Virginie connaît parfaitement le château de Chambord et c'est rapidement qu'elle y fait sa place. Elle intègre l'équipe scientifique qui œuvre pour la conservation et l'action éducative. Référente des questions relatives à l'histoire de Chambord, elle est, avec son collègue Eric Johannot, régulièrement sollicitée pour la réalisation d'émissions de télévision afin de promouvoir ce site national. Elle a également contribué à la création d'HistoPad, une tablette numérique qui accompagne les visiteurs tout au long de leur parcours au sein du château et sur laquelle apparaissent des décors réalistes de l'époque. La partie rédactionnelle prend une part importante dans son travail. Virginie aime également faire des recherches dans les différentes bibliothèques et dépôts d'archives, bien que ce soit parfois « un défi de lire des textes du 16^e siècle ! ».

Enfin, elle participe à l'élaboration des expositions du château comme ce fut le cas récemment pour les 500 ans de Chambord avec « Chambord, 1519-2019 : l'Utopie à l'œuvre » ou initie des projets tels que « Le voyage de la pierre », organisé en septembre dernier. « Finalement nous sommes au service du public, du lieu et de nos collègues, donc cela me convient bien ! ».

St-Claude-de-Diray devait beaucoup souffrir de Chambord :

Virginie nous apprend que François 1^{er} avait nommé un Capitaine des chasses pour le représenter sur place. Il y avait des gardes sur tout le territoire. St-Claude était en limite entre la Capitainerie de Blois et celle de Chambord (La limite étant fixée à Nozieux). Elle nous raconte : « C'est un lieu de chasse pour l'agrément des souverains où des gardes les représentaient et où il existait tout une réglementation spécifique qui devait permettre la prolifération du gibier.

Conclusion, on ne pouvait pas moissonner avant une période définie, on ne pouvait pas promener un chien s'il n'était pas en laisse, on ne pouvait pas construire un mur sans autorisation des Capitaines.

Si on était un noble et qu'on avait un domaine privé, on ne pouvait pas chasser sur ses propres terres ! Du coup, il y avait trop de gibier et chaque année un tiers des récoltes était dévoré par le gibier de Chambord sur les terres de St-Claude comme d'ailleurs à St-Dyé ou Muides. Sous l'ancien régime, St-Claude vivait sous l'oppression et la violence des gardes. La capitainerie de Chambord a été supprimée en 1777 mais dans les cahiers de doléances de 1789, des plaintes seront encore enregistrées contre les dégâts de gibier et de présumées violences. Il n'y avait pas autant d'attachement pour ce patrimoine. Les habitants en sont aujourd'hui fiers, ils vont s'y balader le week-end, alors qu'à l'époque c'était un lieu que l'on abhorrait certainement ! »

Des liens avec l'école...

Virginie s'investit à l'école de St-Claude où sont scolarisés ses deux enfants, Lucile et Arthur. Elle parle des projets d'éducation artistique et culturelle proposés par Chambord aux enseignants et apporte du matériel pédagogique quand ils en ont besoin. Virginie est aussi intervenue en classe de CE2-CM1 où elle a proposé un atelier autour des matériaux de construction du château et donné des explications sur Chambord.

Des projets...

Virginie souhaite poursuivre son investissement auprès de l'école et aider quand elle le peut l'association des parents d'élèves (APE), c'est un public auquel elle est très sensible. D'ailleurs elle aimerait créer un espace famille au 2^{ème} étage du Château dans lequel il serait

ST CLAUDE EXPRESS

Analyses d'eau

Les analyses d'eau effectuées par l'Agence Régionale de la Santé sont affichées en mairie et consultables sur le site Internet communal.

N'hésitez pas à en prendre connaissance !

Rappel des horaires « bruit » instaurés par arrêté préfectoral

Les jours ouvrables :
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
samedis :
de 9h à 12h et de 15h à 19h
dimanches et jours fériés :
de 10h à 12h

Les travaux bruyants liés à des chantiers privés (restauration ou construction d'habitation) sont interdits les dimanches et jours fériés ainsi que de 20h à 7h les jours ouvrables.

Dommmages réseau téléphonique

Vous pouvez signaler tout dommage constaté sur le réseau téléphonique en un clic grâce à l'application <https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home>

Également disponible sur smartphone, à télécharger gratuitement dans le store.

Infos sur les démarches administratives :

www.saintclaudedediray.fr



ERIC GARNIER PAYSAGISTE

**CREATION, AMENAGEMENT
ENTRETIEN DE JARDIN
SERVICE A LA PERSONNE
ELAGAGE**

GARNIER SERVICES
12 Gde rue de Morest
41350 St Claude de Diray
egpaysagiste@free.fr
06.71.06.02.67 / 02.54.81.70.84
www.eric-garnier-paysagiste.fr

L'AGRICULTURE DU LOIR-ET-CHER À L'HONNEUR POUR FESTI'CAMPAGNE !

Les 24 et 25 août, la commune de St-Claude-de-Diray accueillait Festi'Campagne, l'événement estival de Jeunes Agriculteurs (JA) de Loir-et-Cher, porté cette année par les JA de la Petite Sologne.

Festi'Campagne c'était :

- Une quarantaine de bénévoles
- Des animations pour toute la famille : mini-ferme, exposition de tracteurs, marché fermier, manèges, baptême de tracteurs, démonstration de moissonneuse...
- Des repas avec des produits locaux le samedi soir et le dimanche midi avec plus de 400 convives
- Des baptêmes d'hélicoptère qui ont attiré pour près de 200 personnes le dimanche
- Des jeux inter-JA, au cours desquels quatre équipes se sont affrontées sur un parcours du combattant épineux
- Des concours de labour sur les deux jours : celui des JA de la Petite Sologne le samedi, où Mathieu PIOU et Florian ROY se sont qualifiés pour l'échelon départemental, et celui de la finale départementale le dimanche avec 10 concurrents. Sans oublier le concours de labour à l'ancienne et le concours de motoculteurs qui ont réuni une dizaine de concurrents.

« On entend toujours que la Sologne agricole se meurt et pourtant, en moins de deux ans, l'équipe des JA de la Petite Sologne s'est très vite agrandie et prouve qu'il y a bien des jeunes qui se bougent pour animer le monde rural et faire de belles choses comme aujourd'hui ».

Josselin Ragot, Président JA41 - discours de clôture



REPAS
400
CONVIVÉS



À NOS AINÉS

dimanche
24
novembre

Les aînés se sont réunis pour une après-midi festive à la salle des fêtes. Organisé par le CCAS, ce moment convivial a été animé par l'artiste « Miss Mag » qui proposait un répertoire de chansons françaises reprises en chœur par le public.

Une ambiance très appréciée qui s'est terminée en apothéose par un french cancan.



« LA CUMA » DES AGRICULTEURS MUTUALISENT LEUR MATÉRIEL

En 1982, des agriculteurs de plusieurs communes environnantes ont créé la CUMA des vignerons réunis (coopérative d'utilisation du matériel agricole). Le but de cette société est l'achat et l'utilisation de matériel en commun par les agriculteurs adhérents.

La création de la CUMA a permis d'accéder à la vendange mécanisée par l'achat de machines à vendanger. Par la suite, les besoins croissants des adhérents ont entraîné son développement. Aujourd'hui, outre le matériel viticole, la CUMA a développé ses achats pour des activités de grandes cultures.

L'évolution de son parc de matériels a amené la coopérative à investir dans un bâtiment pour le remiser. Un hangar a donc été construit route de Blois au lieu-dit « les champs frileux ».

Ce bâtiment produit de l'électricité grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques, une démarche pour le développement des nouvelles technologies écologiques voulue par ses adhérents.

Guy GENTY, Président



La Ferme des Pioupioux

Elevage d'agneaux Solognots
www.la-ferme-des-pioupioux.fr

Elevage en Plein Air Vente Directe
lespioupioux@club-internet.fr
0680311612

Routes de Maslives
Les Perrières
41350 Saint Claude de diray



SCA Les Vignerons de Mont-Près-Chambord

816 La Petite Rue
41250 Mont-Près-Chambord

02-54-70-71-15
cavemont@orange.fr



AOC Cheverny et Cour-Cheverny



Bruno Bouchot
Artisan fabricant
06 73 86 68 24

www.bouchot-bruno.fr
cuisines.bouchot.bruno@orange.fr

114, ZA des Tabardières,
41350 Saint-Claude-de-Diray



Cuisine | Salle de Bain | Dressing
Agencement intérieur

TRAVAUX

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU MOUSSEAU

Les travaux ont pris du retard en raison des imprévus techniques apparus lors des tests de perméabilité, études préalables nécessaires au dimensionnement des éléments d'évacuation des eaux pluviales dont une grande partie provient des toitures des particuliers. L'aménagement de cette voie permettra donc de créer des caniveaux et un réseau pluvial d'assainissement relié à la Noue.

Dans le cadre de la politique d'accessibilité de la voirie, le projet prévoit la mise en œuvre des mesures adéquates afin de rendre la rue du Mousseau accessible à l'ensemble des circulations piétonnes. Ainsi, il sera créé des trottoirs et dans la partie plus étroite du bâti ancien une zone commune à tous les usagers. Enfin il y aura reprise de la couche de roulement en enrobés.

L'enveloppe budgétaire prévisionnelle de ce programme est estimée à 312 000 €^{HT}.

LA TRAVERSÉE DE L'AGGLOMÉRATION AU RALENTI

Les différents dispositifs de ralentissement installés aux carrefours route de Montlivault / route du Tir, route de Maslives / route du Tir, rue de l'Argenterie / rue de la République, mais aussi rue de la Mairie et rue de l'Argenterie montrent toute leur efficacité.

La traversée de St-Claude-de-Diray se fait maintenant à vitesse réduite et permet de mieux garantir la sécurité des usagers qui cheminent chaque jour sur ces axes.

LES PLACES AUTOUR DE L'ÉGLISE SÉCURISÉES !

La place de l'église et la place Meisterschwanden ont fait l'objet d'aménagement concomitamment aux travaux sécuritaires de trois carrefours.

Du côté de la place de l'église, un espace a été rendu aux piétons et permet de s'y installer pour discuter, flâner, se reposer. La partie en lien direct avec la rue de la Loire est réservée au stationnement dont une place pour les personnes à mobilité réduite.

Ces aménagements permettent de passer de l'école de musique à la maison des associations en toute sécurité. En termes d'accessibilité, le seuil de la salle de l'école de musique a été remis aux normes.

Devant l'église, le petit muret qui délimite le parvis peut également servir d'assise.

Du côté de la place Meisterschwanden, la circulation en sens unique et le stationnement ont été aménagés autour de l'espace arboré où de nombreux estivants s'arrêtent pour reprendre des forces.



Coût des travaux [montant HT]

- ✓ Honoraires et divers : 10 515,60 €
- ✓ Places de l'église et Meisterschwanden : 65 324,76 €
- ✓ Aménagements des carrefours : 144 778,26 €
- ✓ TOTAL : 220 618,62 €

Subventions

- ✓ Département (Dotation de solidarité rurale) : 28 000 €
- ✓ Etat (produit des amendes de police) : 8 000 €



UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX POUR L'ÉCOLE

À la rentrée de septembre, les enfants ont eu la surprise de découvrir une nouvelle aire de jeux. En effet, l'ancienne qui datait de 2002, avait besoin d'être changée. Le sol des deux structures ne remplissait plus son rôle d'amorti.

Cette installation a été inaugurée par les enfants le premier jour de la rentrée, en présence de l'équipe éducative et des élus.

Coût de l'aménagement (montant HT) : 23 931,20 €

LANTANA Blois

ZA Le Tabardières
41350 St Claude de Diray
☎ 02 54 50 93 02



www.lantanapaysage.fr

Allée, jardin, terrasse...
en toute sérénité !

Clement
TRAVAUX PUBLICS DE SOLOGNE

Aménagements Publics et Privés
Assainissement - Réseaux - Terrassement
Maçonnerie

41300 SALBRIS
Tél. : 02 54 97 14 11
www.clement-tpdesologne.fr
clement.tpdesologne@orange.fr

LE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

UNE JOURNÉE À L'ÉCOLE MATERNELLE...

Leurs journées de classe sont bien remplies et pourtant, lorsqu'ils rentrent chez eux, nos petits élèves « n'ont rien fait à l'école aujourd'hui ! » ou ne se souviennent plus... Entre les jeux à l'accueil, les comptines et jeux de doigts, les séances de motricité, la BCD, les ateliers, les récréations et la cuisine pour fêter les anniversaires, les enfants n'ont pas le temps de s'ennuyer...

Aurélie Marcilhac, directrice de l'école et enseignante



1 : 1^{er} regroupement de la journée 2 : passage aux WC 3 : ateliers des PS 4 : ateliers des MS 5 : ateliers des MS GS 6 : BCD 7 : récréation 8 : séance de motricité 9 : atelier culinaire 10 : cantine 11 : les PS à la sieste 12 : goûter d'anniversaire 13 : enseignantes et ATSEM (de haut en bas et de gauche à droite : Aurélie Marcilhac, Marie-Christine Véret, Laurence Eveno et Sophie Dratch)

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les différents projets menés ont permis aux élèves de l'école élémentaire de se réunir et de coopérer. Le mélange ponctuel des élèves du CP au CM2 a favorisé l'entraide et le tutorat. De même, les sorties pédagogiques ont alimenté tout au long de l'année l'étude et l'observation, donnant aux élèves la possibilité d'apprendre à partir de supports variés. En voici quelques moments en images.



1 : Atelier sur la vie du ouistiti lors de la sortie de l'école au zoo de Beauval 2 : La nourriture préparée par les élèves est donnée aux ouistitis 3 : Observation d'un hôtel à insectes lors de la visite de la ferme de Brisbarre 4 et 5 : Visite du jardin de la ferme. Ramassage des légumes pour faire une soupe 6 et 7 : La réalisation finale dans le cadre du projet « Chambord, l'utopie à l'œuvre » 8 : En avant pour une course d'endurance à St-Gervais ! 9 : La dissection de la fleur au laboratoire de SVT a donné l'occasion de mettre un pied au collège... 10, 11, 12, 13 : Coopération et entraide avec des parents pour les ateliers nichoirs, mangeoires et hôtels à insectes. Une belle coopération 14 : La plantation dans la cour de l'école a permis de suivre la plante du bulbe à la fleur 15 : Atelier de programmation dans le cadre de la liaison GS / CP 16 : Préparation à l'Attestation de Première Éducation à la Route.

ACCUEIL DE LOISIRS

Au mois de juillet, l'accueil de loisirs a fait voyager les enfants sur les 6 continents de notre belle planète :

- Asie pour les « Ninjas », groupe des grands
- Antarctique, Europe et Océanie pour les « Perroquets », groupe des moyens
- Amérique et Afrique pour les « Lakers », groupe des petits.

Chacun sur son continent a réalisé des décors, des ateliers cuisines, des déguisements... Profitant de la chaleur exceptionnelle de ce mois de juillet, les enfants se sont éclatés dans l'eau à la pataugeoire du parc des Mées, à la piscine du Lac de Loire et celle de St-Laurent-Nouan.

Les « Ninjas » se sont souvent baladés en vélo, allant même jusqu'au Laser Game de Vineuil. Les « Perroquets » ont été accueillis chaleureusement au centre de St-Laurent-Nouan. Ils ont découvert, avec une intervenante extérieure, de nouveaux engins roulants tels que les hoverboards, les hoverkarts... et cela a suscité de nouvelles vocations !

La dernière semaine a été consacrée au spectacle final. Pour l'occasion, un aéroport avait été aménagé dans la salle des fêtes. Le séjour s'est donc terminé avec un voyage en avion au-dessus des 6 continents. Nos Lakers, Perroquets et Ninjas ont défilé à tour de rôle en costumes traditionnels, au son de chansons typiques ! L'atterrissage s'est fait en beauté avec un goûter partagé entre parents, enfants et animateurs !

Le dernier jour, le grand jeu Fort Boyard a été organisé : la clé de la cantine avait été « égarée ». La mission des enfants était de retrouver la bonne clé en résolvant différentes énigmes ou en réussissant différentes épreuves devant des personnages emblématiques tels que le Père Fouras, Félintra, Willy... Heureusement, le mot mystère et la clé ont été retrouvés, tout le monde a pu aller déjeuner ! N'oublions pas les deux supers sorties : Festimômes à Romorantin et le parc de loisirs Luluparc à Rochecorbon (Indre-et-Loire).



clsh@saintclaudedediray.fr
02 54 20 53 58

Merci pour cette aide quotidienne !

Le mois d'août a été plus calme. Nous avons joué aux « petits curieux » durant ces deux semaines, ce qui nous a permis de faire de nombreuses expériences dans différents domaines : scientifique, historique, géographique, le tout en s'amusant !

Des sorties sont venues ponctuer ces journées « curieuses » : mini châteaux à Amboise, exploration des alentours en vélo, rallye photos, nuit au centre en toile de tente... et entre temps nous sommes allés nous rafraîchir à la baignade naturelle de Mont-près-Chambord. Une après-midi festive (kermesse) a clôturé ces vacances d'été.

Les vacances d'octobre étaient consacrées aux oiseaux. Une horde d'oiseaux en tout genre a envahi le centre ! Pour mieux les connaître et les observer, nous nous sommes rendus à l'Observatoire de Loire puis au parc des Mées. Une chasse aux plumes et un rallye dans la commune ont été organisés afin de retrouver « Coco », notre mascotte de la semaine, qui s'était envolé. Mais tout s'est bien terminé grâce à la participation active des enfants !



ACCOMPAGNEMENT AUX DEVOIRS

C'est la 2^{ème} année que la municipalité propose à tous les enfants de la garderie du soir de faire leurs devoirs avec l'aide de deux accompagnants bénévoles par séance.

Cette démarche permet aux élèves de ne pas attendre de rentrer chez eux pour commencer leurs exercices scolaires. Cela permet aussi de créer du lien avec des bénévoles citoyens de la commune. Cette présence est enrichissante et très appréciée tant par les élèves que par les parents.

Tout cela est possible grâce à l'implication des dix bénévoles qui se relaient chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 18h.

ASSOCIATIONS

A NOS PASSIONS

L'association « A nos passions » a été créée en 2012 à l'initiative d'Aude CHOLLET et de quelques personnes passionnées, comme elle, d'arts créatifs. Elle compte aujourd'hui une vingtaine d'adhérentes, presque toutes domiciliées à St-Claude-de-Diray, qui se réunissent chaque mardi soir à la Maison des associations.

Agées de 18 à 80 ans...et plus, toutes viennent partager leur savoir-faire dans une ambiance détendue, gaie et chaleureuse.

Si des travaux de cartonnage ont été les réalisations des premières années, désormais des ateliers divers sont tenus : démonstration de « big shot » (machine à découpe), fabrication de cartes créatives en scrapbooking, initiation à la calligraphie, atelier floral, broderie au point compté, broderie suisse, patchwork, tricot...

De nouveaux ateliers ont débuté en cette fin d'année : fabrication d'un calendrier de l'Avent, d'une couronne de Noël et de bouquets sur le thème de Noël.

Toutes ces dames fourmillent d'idées les plus diverses (fabrication de bougies naturelles, broderie « barjello », broderie au ruban, pyrogravure sur bois et sur verre, broderie « sashiko »). Chacune peut exprimer sa préférence en toute liberté. Les idées ne manquent pas, le temps peut-être...

Rejoignez-nous le mardi soir de 18h à 20h, un cours d'essai est gratuit !

➔ anospassions@laposte.net



AMICALE DU TEMPS PASSÉ



ACTIVITÉS 2020

Galette des Rois, jeux de société ou de cartes
Dimanche 19 janvier

Après-midi crêpes avec jeux
Samedi 15 février

Assemblée générale suivie d'un goûter offert par l'Amicale
Samedi 14 mars

Stand à la foire à l'igname avec tombola
Dimanche 19 avril

Repas avec animation
Participation de 50% de l'Amicale
Dimanche 18 octobre

Tous les mardis et jeudis jeux de société à la Maison des associations

Le repas d'automne a rassemblé 82 personnes parmi les 147 adhérents que compte l'Amicale. Ce fût une journée très conviviale animée par Estelle et Emmanuel: jeux, danses et bonne humeur étaient au rendez-vous. Nos deux doyens, « Régis et Régine », ont été mis à l'honneur et un coffret gourmand leur a été offert. Un colis sera distribué en fin d'année aux adhérents âgés de plus de 80 ans, malades n'ayant pu participer au repas.

Venez nous rejoindre, pour apporter de nouvelles idées et sorties mais aussi faire de belles rencontres. Nous comptons sur vous qui avez plus de 60 ans pour que continue de vivre notre association !

Les membres du bureau et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2020 et surtout une excellente santé.

Jean-Paul CHERAMI
Président de l'Amicale du Temps Passé

Nos animations 2019

Les Chevaliers du Fiel
Janvier - Jeu de Paume à Blois
Sur la Route des Balkans
Mars - Chécy (Loiret)

Anne Roumanoff
Juin - Jeu de Paume à Blois
Journée Rencontre
Novembre - la Ferté St-Aubin (Loiret)

Nous remercions la municipalité et le CCAS pour leur soutien financier et les commerçants pour les lots remis lors de la tombola de la foire à l'igname.



A.P.E

Depuis le 27 septembre 2019, l'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.) est composée d'une nouvelle équipe de parents bénévoles. L'A.P.E. œuvre pour offrir aux enfants et à leurs familles des manifestations variées dans le but de créer des moments de partage et de convivialité.

Son objectif est de dynamiser les liens entre l'école et les familles en proposant des événements extra-scolaires tels que des soirées (halloween, Noël) et/ou des ventes diverses...

Ces temps de rencontre permettent de financer nos projets et des

activités scolaires pour les deux écoles de la commune.

L'A.P.E. est ouverte à tous les parents qui souhaitent apporter un peu de leur temps, de leur dynamisme et de leur bonne humeur.

Toute l'équipe de l'A.P.E souhaite une belle et pétillante année 2020 à tous.

apestclaude@gmail.com



ASSOCIATION VÉLO C.E. PROCTER & GAMBLE

Pour sa 5^{ème} édition, malgré la canicule avec des températures dépassant les 38 degrés, la course cycliste organisée par l'association C.E. PROCTER & GAMBLE a rassemblé près de 65 coureurs qui se sont affrontés sur un parcours de 3,7 km, passant par le cœur de Nozieux.

Au cours de cette belle soirée, le public a été nombreux à venir encourager les cyclistes tout au long de la boucle, les voir passer une trentaine de fois sur les deux courses et évaluer les difficultés du parcours comprenant la montée vers

l'église. Les enfants ont apprécié la « mini caravane » et sont rentrés chez eux avec quelques souvenirs. Chacun pouvait aussi se restaurer sur place.

Tout cela ne pourrait pas avoir lieu sans la mobilisation de nombreux bénévoles, et sans le soutien de la mairie. Les membres de l'association les remercient tous.

Le club vous souhaite une bonne année 2020 et vous donne rendez-vous le vendredi 26 juin à 19h, pour la 6^{ème} édition du critérium de St-Claude-de-Diray.

Le Grandvalet Stéphane
Président

06 51 97 77 01

ARTISTIQUEMENT VÔTRE

Cette année, les membres de l'association Artistiquement Vôtre étaient présents à la salle des fêtes les 7 et 8 décembre afin de vous faire découvrir leur savoir-faire et leur créativité.

Différents arts se sont exprimés sous l'imagination débordante de ces St-Claudins : peinture, création de bijoux avec les pierres de la Loire, cartonnage, carterie, sculpture, aquarelle, couture, tricot, dessin et bien d'autres talents. L'association avait également proposé des ateliers pour enfants sur le thème de la pâte à sel.

L'année prochaine, les dates de l'exposition seront légèrement modifiées puisque les artistes vous donneront rendez-vous les 28 et 29 novembre 2020.

Venez nous rendre visite afin de laisser libre court à votre imagination et devenir, pourquoiqui pas, des artistes en herbe !

Nous remercions nos visiteurs pour leur curiosité et leur soutien à chaque manifestation proposée.

Un grand merci de l'ensemble des adhérents de l'association.

ARTISTIQUEMENT VÔTRE



AU MONDE DU LIVRE



BIBLIOTHÈQUE « Lieu où est conservée, lue et proposée, une collection organisée de livres »

Le but de l'association « Au monde du livre » est de mettre à disposition d'un grand nombre de lecteurs des livres de tout genre, et d'être à l'écoute de ces mêmes lecteurs pour oser de nouvelles littératures, échanger, partager ...

Catherine, Ginette, Isabelle, Josyane, Marie-Christine, Sylvie et Susan sont présentes à tour de rôle à la Maison des associations les mercredis et samedis, lors des permanences, et seront toujours à votre écoute.

Nous remercions également tous nos adhérents qui nous font avancer et qui nous poussent à donner le meilleur de nous-mêmes ; merci aux personnes qui nous donnent des livres, un grand merci à la municipalité qui nous accompagne dans tous nos projets.

La venue de l'écrivaine Béatrice NOURRY pour la rentrée littéraire a suscité beaucoup d'intérêt auprès des lecteurs et nous espérons vous convier en 2020 à une autre séance de dédicaces avec un autre écrivain ...

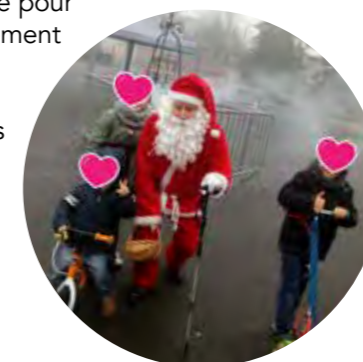
Un chaleureux merci à M. SOULAIGRE pour son exposé sur la Guerre 14-18 et à M. RIQUIN pour l'exposition d'une voiture de juin 1914 sur la place du 8 mai 1945, qui ont chacun œuvré pour faire de notre rentrée littéraire un événement passionnant.

L'Association « Au monde du livre » vous souhaite de belles lectures et une bonne année 2020.

aumondedulivre41@gmail.com

PROJETS 2020

- 9 février : **Brocante aux livres réservée aux particuliers**
- 19 avril : **Participation à la foire à l'igname**
- 28 juin : **Brocante aux livres avec marché des créateurs**
- 12 septembre : **Rentrée littéraire**
- 13 décembre : **Marché de Noël**



FLASH BACK SUR 2019

décembre 2018

Marché de Noël très apprécié avec un père Noël qui a ravi petits et grands

18 janvier

Soirée lecture à la salle du conseil avec exposition de livres anciens

3 février

Toujours un franc succès pour la brocante aux livres et de nombreux visiteurs

28 avril

Participation à la foire à l'igname

7 juillet

Brocante aux livres avec marché des créateurs, prévue mais annulée faute de participants

7 septembre

Participation au forum des associations avec l'inscription de nouveaux adhérents

28 décembre

Rentrée littéraire avec Béatrice NOURRY écrivaine Nantaise

15 décembre

Marché de Noël avec un final en apothéose grâce à un artificier talentueux ...

COMITÉ DE JUMELAGE

Cette année, le comité de jumelage organisait un «échange» entre adultes.

Les St-Claudins ont été invités fin août à rendre visite à nos amis de Meisterschwanden. Nous étions une trentaine à faire ce voyage en bus. Le soleil était au rendez-vous, avec des visites et découvertes de qualité: la ville de Lucerne, montée en téléphérique à 1800 m avec un repas dans un restaurant panoramique, visite du col du Brunig, parcours des gorges de l'Aar et des chutes d'eau de Reichenbach.

Le samedi soir, c'était la fête au village, avec banquet et concerts. Ces retrouvailles ont été l'occasion d'évoquer le courrier que le maire de Meisterschwanden a envoyé à son homologue M. ALLANIC, pour l'informer qu'il souhaitait mettre fin au jumelage en 2021. Ce courrier a été envoyé sans en avoir averti la population suisse et le président du comité de jumelage. Les motivations des élus de Meisterschwanden sont les suivantes : peu d'investissement de la population locale pour les échanges et délocalisation du collège.

comitedejumelagedesaintclaud@gmail.com



M. le Maire de St-Claude-de-Diray et nous-mêmes avons répondu que, en ce qui nous concernait, nous étions toujours motivés pour faire perdurer le lien entre nos deux communes. Nous lui avons proposé des solutions, des aménagements car il serait regrettable de mettre fin à une amitié établie depuis 31 ans pour certains d'entre nous. Suite à ce voyage, plusieurs familles d'accueil suisses ont appris (et ont été surprises) de cette fin programmée en 2021. Elles déplorent cette décision et agissent pour exprimer leur désaccord et leur souhait de poursuivre le jumelage. Nous souhaitons un aboutissement favorable à leur démarche.

En 2020, les échanges jeunes auront bien lieu. Les jeunes suisses viendront en mai, comme d'habitude. Nous recherchons des familles d'accueil pour les loger pendant cinq jours. Pour les jeunes français, le voyage pourrait se faire début juillet, contrairement aux autres années où il avait lieu fin août. Les dates ne sont pas encore fixées.

Le 24 novembre, nous avons organisé comme chaque année

notre randonnée pédestre. Nous avons voulu donner un nouveau souffle à cette manifestation en changeant de parcours et en proposant une marche thématique sur la découverte de notre commune: la « rando du patrimoine des St-Claudins ».

Nous vous attendons nombreux sur nos différentes manifestations et nous vous souhaitons une bonne fin d'année.

Alexandra HURET CHALON
Présidente du comité de jumelage



COMITÉ DES FÊTES

Grâce à l'enthousiasme de tous les bénévoles et du nouveau bureau du comité des fêtes, la 36^{ème} édition de la foire à l'igname fut un succès. La solidarité des associations a aussi permis la bonne organisation de la fête avec notamment le prêt d'une scène où des artistes locaux ont fait le « show ». Le public est venu nombreux lors de cette journée ensoleillée pour découvrir et/ou déguster l'igname. Rendez-vous le 19 avril pour la 37^{ème} édition, avec des surprises en perspectives !

Comme chaque année, la manifestation en l'honneur de la

fête nationale a été organisée conjointement par la municipalité et le comité des fêtes. Nous avons avancé la date au vendredi plutôt qu'au dimanche pour vous permettre de participer à cette soirée.

Programme festif avec repas, retraite aux flambeaux avec les enfants, feu d'artifice et soirée dansante qui s'est prolongée tard dans la nuit.

Le choix du stade et une météo favorable ont contribué à la réussite de ce moment.



Un grand merci à tous !

Florence BEZAULT CRUCHET,
Présidente du comité des fêtes

Boulangerie-Pâtisserie.

Sylvia et Pascal Suppligeau

6 rue de Villechiche
41350 St Claude de Diray

02 54 20 66 62



DOMAINE HUGUET
Patrick Huguet
AOC Cheverny - Crémant de Loire

12 rue de la franchetiere
41350 ST Claude de diray
02.54.20.57.36

vin.p.huguet@orange.fr
www.domaine-huguet.fr
06.18.09.80.81

LA COMPAGNIE DU CHÊNE SACRÉ



LA TROUPE « JEUNES »

Saison 2018 / 2019

Nos apprentis comédiens étaient 17 pour cette saison.

En mai 2019 ils ont présenté :

« **Le petit dragon** » de Lise Vaillancourt
et « **Molière, imagine !** » de Sandrine Mourcely

Saison 2019 / 2020

Les ateliers « Jeunes » ont débuté en septembre 2019.

Les petits (5 filles et 4 garçons)
et les « Ados » (6 filles et 1 garçon).



PROJETS 2020

« Marie des grenouilles »

de Jean-Claude GRUMBERG

Dans un pays aussi lointain qu'imaginaire, le roi va mourir. L'ennemi est aux portes du royaume. Marie des grenouilles doit sauver le pays en trouvant un prince charmant dans le monde des grenouilles qui est aussi noir que celui des hommes...

« Donc y jette ou Y'a Nicole au hublot »

de Arnaud DELEPIERRE

À l'époque de l'écologiquement correct, notre Don Quichotte, lui, ne manque pas d'arguments : nourrie au grain et élevé au grand air, sa Rossinante émet moins de 90g de CO² au kilomètre et son fidèle Sancho ne contient aucune graisse hydrogénée... Une pièce qui en jette, et où chaque blague est recyclable...

Représentations les **mercredi 20, vendredi 22 et samedi 23 mai 2020** à la salle des fêtes de St-Claude-de-Diray.

Une journée « Rencontres Jeunes » est prévue le **samedi 16 mai 2020** à Mont-près-Chambord, organisée par la fédération départementale, le COLECTA.

Une belle occasion d'y présenter des extraits des deux pièces et d'échanger avec d'autres troupes « Jeunes » du département.



PROJETS 2020

LA TROUPE ADULTES

Saison 2018 / 2019

Comédiens : 10 femmes, 4 hommes.

Vendredi 1^{er} février 2019 salle du Carroir à la Chaussée-St-Victor : présentation de « Building » de Léonore CONFINO.

Belle réussite, autant par le nombre de spectateurs que pour le plaisir de jouer dans une grande salle adaptée au théâtre. À renouveler.

Saison 2019 / 2020

Après 1 an et demi de travail avec 4 nouveaux comédiens (2 femmes et 2 hommes) soit un effectif total de 17 personnes.

Représentations en octobre 2019

à la salle des fêtes de St-Claude-de-Diray :

« Mort de rire »,

textes extraits de « **La mastication des morts** » de Patrick KERMANN.

Humour noir. Exercice beaucoup plus compliqué que les saisons précédentes...

Ou comment retenir ses textes et ses déplacements. Plus de 100 tableaux, plus de 100 éclairages différents...

Notre actualité

www.ciechenesacre.jimdofree.com
ciechenesacre@gmail.com

Mais en attendant, la Compagnie du Chêne sacré vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne année 2020.

Le Carroir de La Chaussée-St-Victor où nous présenterons « **Mort de rire** » le **vendredi 28 février 2020**.
Et maintenant au travail !

« Danser à Lughnasa » de Brian FRIEL.

En 1936 à Ballybeg, bourgade irlandaise, les cinq sœurs Mundy peinent à vivre la tête haute. Le spectre de la guerre qui approche et l'étrange retour anticipé du frère Jack, missionnaire en Ouganda, ne parviennent pourtant pas à ternir l'espoir qui les anime, d'aller danser au grand bal de la Lughnasa, pour fêter la fin des moissons.

Représentations en octobre 2020
vendredis 9-16, samedis 3-10-17 et dimanche 4.

« Les pas perdus » de Denise BONNAL.

Lieu des au revoir et des adieux, lieu aux histoires meurtries, aux décisions déçues, aux envois vainqueurs, lieu de toutes les interrogations et de tous les espoirs, lieu des larmes chaudes et des serments hâtifs, lieu des derniers sourires, des paroles qu'on n'oubliera jamais et des baisers donnés pour la vie, voici la gare. La gare déclinée sous toutes ses formes, de la plus banale à la plus inattendue...

Aucune date retenue à ce jour.

« Je viens d'un pays de neige » d'Anne JOLIVET

Depuis 28 ans, Maria attend sa copine. Ce Noël de 1970, elle guette la fenêtre en face de chez elle. Une lumière ? Elle lui parle de tout : son trajet de femme, ses joies, ses désespoirs, son attente, sa vie depuis qu'en 1942, Anna est partie et jamais revenue...

Aucune date retenue à ce jour.



HARMONIE

ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE VINEUIL - ST-CLAUDE

2 ENTITÉS TOTALEMENT INDÉPENDANTES QUI FONCTIONNENT EN COMPLÉMENTARITÉ

Afin d'assurer l'ensemble de ses prestations, un travail de fond est effectué chaque semaine par les 11 enseignants de l'école de musique à travers une formation complète regroupant la formation musicale (solfège), le cours d'instrument et les pratiques collectives : classe d'orchestre, orchestre Saint-Claude Vineuil, ensembles instrumentaux...

Plus de 97 heures d'enseignement hebdomadaires sont dispensées à l'école de musique pour accueillir 157 élèves en proposant à la fois un éveil musical dès l'âge de 5 ans comme les cours d'instrument suivants : hautbois, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette-cornet, trombone, tuba, batterie-jazz, percussions.

Les habitants de St-Claude bénéficient du tarif « Agglopolys » grâce à la participation financière de la commune via la Communauté de Communes du Grand Chambord.

Quand à l'orchestre St-Claude Vineuil, il est composé de 45 élèves de l'école de musique sur les 57 musiciens et constitue une pratique collective. L'ensemble des musiciens se réunit tous les vendredis scolaires de 20h à 22h.

La musique amateur apporte une convivialité et une dimension culturelle nécessaires à notre vie quotidienne.

ecoledemusique.vineuil@gmail.com
orchestre.stclaud.vineuil@gmail.com

06 30 62 91 24
 Mickael BOISSET

BILAN DES 21 PRESTATIONS MUSICALES DE L'ANNÉE 2019

7 CONCERTS OU AUBADES

27 janvier
 Concert de la nouvelle année par les classes instrumentales à la salle des fêtes de Vineuil

2 février
 Concert Musiques actuelles par les classes de saxophones et cuivres à l'espace Deret de St-Gervais-la-Forêt

22 mars
 Concert-anniversaire pour les 150 ans de l'harmonie / 20 ans de l'école de musique réunissant les enseignants de l'école de musique et l'harmonie St-Claude - Vineuil à l'église de St-Claude

30 mars
 Participation de la classe d'orchestre au spectacle « Dans la forêt...bestiale pagaille » au Jeu de Paume de Blois

22 juin
 Aubade des classes instrumentales lors de la fête de la musique sur Vineuil

23 juin
 Concert de la classe d'orchestre et de l'harmonie sur la nouvelle place de l'église de St-Claude

27 juin
 Ouverture du festival Jazz'in Cheverny par les classes de saxophones et cuivres

8 AUDITIONS

23 janvier
 Audition de flûtes traversières à l'école de musique

6 février
 Audition de clarinettes à l'école de musique

25 mars
 Audition « petites mains » et des classes d'éveil à la salle des fêtes de St-Claude

13 juin
 Audition de flûtes traversières à Tri'Postale de Vineuil

11 septembre
 Portes ouvertes de l'école de musique

30 novembre
 Audition de percussions avec l'école du Grand Chambord à St-Laurent-Nouan

4 décembre
 Heure musicale à l'école de musique

11 décembre
 Audition de cuivres à Tri'Postale de Vineuil.

6 REPRÉSENTATIONS

19 janvier
 Participation d'élèves des classes de cuivres aux vœux du Maire de St-Claude

28 avril
 Inauguration de la foire à l'igname par l'harmonie

8 mai
 Services commémoratifs sur St-Claude et Vineuil par l'harmonie

11 novembre
 Services commémoratifs sur St-Claude et Vineuil par l'harmonie

14 décembre
 Service de l'harmonie sur St-Claude

18 décembre
 Participation de la classe d'orchestre aux vœux du Maire de Vineuil

ASSOCIATIONS



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La rentrée sportive a démarré début septembre dans la bonne humeur avec le retour des fidèles adhérent(e)s mais aussi avec l'accueil de nouvelles personnes. Un point négatif quand même concerne la séance « enfants ». Face à un effectif insuffisant, nous avons pris la triste décision de fermer définitivement cette séance qui risquait de mettre l'association en danger financièrement. Nous sommes désolées et nous réitérons nos excuses auprès des parents et des enfants concernés ainsi qu'à notre animatrice qui s'était attachée à ce petit groupe très sympathique. Nous tournons la page sur cet épisode et refermons le livre.

Nous allons donc maintenant réunir tous nos efforts pour nous consacrer

exclusivement aux adultes et séniors. Cette année encore nous optons pour la diversification. Chacune ou chacun trouvera la séance de son choix : renfo-cardio-dépense énergétique + des spécificités : **le pilates, le stretching.**

Il est prouvé que ceux qui pratiquent ce type d'activités ont un risque de maladies cardiovasculaires réduit et une espérance de vie rallongée. En s'y mettant vraiment, on peut donc espérer vivre plus longtemps et en meilleure santé.

A méditer !

Le bureau vous souhaite une très bonne année 2020.

Gymvolontaire-041028@epgv.fr
02 54 20 52 11



Le Pilates

gym basée sur un renforcement musculaire profond, avec un travail particulier sur le dos et le centre du corps.

Le stretching

exercices d'étirement associés à la respiration, pour se redresser et gagner en souplesse.

MAGIC DANCE

Magic Dance est une association de danse moderne spécialisée dans les comédies musicales.

Cette année, elle sera gérée par Fiona BIGOT, présidente et chorégraphe, Marie LEBIDEL vice-présidente, Stéphane COULLIAIS, trésorier et technicien sons et lumières, ainsi qu'une équipe de chorégraphes : Déborah (secrétaire), Aline (vice-secrétaire), Lola, Jade et Lison.

Son but est d'apprendre et transmettre la passion de la danse moderne, new style, hip hop, salsa, contemporain, comédie musicale... dès l'âge de 5 ans jusqu'à l'âge adulte.

Cette discipline permet de stimuler la créativité, de valoriser les aptitudes artistiques, le sens du rythme mais surtout de renforcer l'esprit d'équipe.

Magic Dance proposera d'autres



activités comme des jeux autour de la danse, des tournages vidéo, du théâtre et la participation à plusieurs événements (foire à l'igname...).

Les cours encadrés par des chorégraphes ont lieu les mardi et vendredi soir selon l'âge du danseur.

La troupe sera heureuse de vous présenter deux magnifiques shows :
le samedi 4 juillet 2020 à 20h
le dimanche 5 juillet 2020 à 15h
à la salle des fêtes de Villebarou.

magicdance41@gmail.com

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE PAYS DE CHAMBORD/TANGHIN AU BURKINA FASO

La savonnerie artisanale sera opérationnelle courant 2020. La machine à savons fabriquée et achetée en Belgique vient d'arriver à Ouagadougou, capitale du Burkina. Après le dédouanement qui peut prendre un peu de temps, la machine sera acheminée à Tanghin avec le trafic Renault 4x4 que nous avons envoyé il y a tout juste un an. Un comité de femmes va être créé pour la gestion de l'entreprise et la vente des savons.

Des améliorations ont été réalisées au niveau scolaire pendant cette année 2019 :

- le lycée a enfin l'électricité, ce qui apporte un grand confort pour tous, entre autres la possibilité d'utiliser les ordinateurs sur place, les ventilateurs dans les classes...
- la construction de deux classes en paillottes pour l'école primaire, ce qui permet de doubler les 2 classes de CP qui étaient avec des effectifs autour de 100 élèves.

Tout ce travail est possible grâce aux bénéfices de nos actions menées en France, aux dons que nous recevons et au dévouement des bénévoles de l'association.

Courant septembre l'argent des parrainages a été transféré pour l'année scolaire 2019/2020 pour 70 collégiens et 42 lycéens. Un grand merci à nos parrains qui nous font confiance. Notre joie est de constater que quelques élèves vont ensuite dans des grandes écoles ou en faculté, parfois encore aidés par leurs parrains.

paysdechambord.tanghin@gmail.com
www.paysdechambord-tanghin.over-blog.com

Contacts sur la commune de St-Claude-de-Diray :
02 54 20 56 82 Viviane BASTIN **02 54 20 69 87 Christian GAUTHIER**
02 54 44 93 32 Dominique MARCHAIS



ACTIONS 2020

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous présenter nos vœux de bonne année pour 2020 avec l'espoir de vous rencontrer lors de nos actions :

Randonnées pédestres
dimanche 12 janvier
à St-Claude-de-Diray
dimanche 7 juin
à la Ferté-St-Cyr
dimanche 27 septembre
à St-Laurent-Nouan

Soirée choucroute
1^{er} février
à Huisseau sur Cosson

Brocantes
à St-Claude-de-Diray
lors de la foire à l'igname,
le 19 avril
à Huisseau sur Cosson
octobre

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
• parrainage d'un collégien : 50€
• parrainage d'un lycéen : 80€
• adhésion à l'association : 10€

oxilia-info
Intégration solution Odoo - Développement WinDev

CRM, devis, factures, comptabilité, achats, stocks, production, fabrication, employés...

www.oxilia-info.fr

06 03 94 32 01 // 41350 St-Claude-de-Diray



Le bureau et le conseil d'administration :

Président : Roland MALLOCHET
Secrétaire : Michel PRÉDAL
Secrétaire adjoint : Frédéric DESGLAND
Trésorier : Gabriel RENOTTON
Trésorier adjoint : Claude DELMEAU
Membres : Thierry BEAUDOIN, Marcel FLEURY, Stéphane GITTON, Guy LAMBERT, Guy LEGENDRE.

L'amicale compte 51 adhérents un peu moins nombreux cette année mais, assidus !

AMICALE DES PÊCHEURS À LA LIGNE DE ST-CLAUDE-DE-DIRAY

Encore une année de sécheresse et de basses eaux, cela devient préoccupant. En avril lors d'un coup de chaud nous avons perdu une partie importante des grosses brèmes. Était-ce une suite de frai mal vécu par ces poissons assez fragiles ou une pollution localisée, nous ne pouvons que nous interroger.

Comme tous les ans notre stand à la foire à l'igname 2019 a attiré beaucoup de visiteurs et de curieux.

La météo étant clémente notre concours du 15 septembre 2019, a rassemblé 43 convives pour les jambons grillés du midi, et 13 le matin ayant goûté au hareng ou au boudin.

Pour la plupart venus d'autres communes du Loir-et-Cher, 33 compétiteurs ont disputé le « Challenge Lucien COUEGNAS » qui a été remporté par un extérieur, André LUBIN.

Cet automne, des brochets, gardons, tanches, perches et black-bass ont été lâchés dans la Noue.

L'assemblée générale 2019 s'est tenue le samedi 14 décembre.

Les cartes de l'Amicale donnant droit de pêcher dans la Noue :

- à l'épicerie de St-Claude, place des Mangottes
- lors de l'assemblée générale
- au bord de l'eau, auprès de membres du bureau

A tous et à toutes, bonne et heureuse année 2020.

Haliéutiement vôtre.

MILC
 Z.A. DES TABARDIÈRES
 41350 ST CLAUDE DE DIRAY
 02.54.20.32.98
 www.portail-fenetre-milc-41.com

Grosfillex
 FENÊTRES
 Les professionnels du sur-mesure

Fabricant Alu

PORTAILS
 VOILETS BATTANTS
 VOILETS ROULANTS
 PORTE DE GARAGE
 FENÊTRES PVC ALU BOIS
 AUTOMATISMES

AUTOMATICIEN CONSEIL
 SIFE

7^E CHALLENGE CARPES

Lors du 7^{ème} « Challenge Carpes » qui se disputait les 5 et 6 octobre, la victoire est revenue à l'équipe n° 6 Frédéric DESGLAND / Cédric FOUCHER (19300 points) devant l'équipe n° 2 Roland MALLOCHET / Stéphane GITTON (16680 points). La plus belle prise revient à Stéphane GITTON avec une carpe de 9,100 kg.

CALENDRIER 2020

- 11^{ème} concours de belote le samedi 4 janvier
- Ouverture de la truite sur la Noue le samedi 21 et dimanche 22 mars
- Foire à l'igname où nous tiendrons un stand le dimanche 19 avril
- Ouverture du carnassier le samedi 25 avril
- Concours de pêche ouvert à tous le dimanche 13 septembre (stands et restauration)
- 8^{ème} concours de pêche à la carpe en équipe le samedi 10 et dimanche 11 octobre
- Assemblée générale le samedi 12 décembre

TENNIS

Le club de tennis intercommunal « Tennis du Grand Chambord » vous invite à pratiquer le tennis au sein de la Communauté de Communes du Grand Chambord.

Nous avons à disposition des adhérents deux courts extérieurs et différents créneaux au gymnase de Mont-près-Chambord ainsi que trois courts extérieurs à St-Claude-de-Diray. Un professeur dispense actuellement des cours adultes au gymnase de Mont-près-Chambord et en extérieur à St-Claude-de-Diray.

Venez nous rejoindre et pratiquer le tennis dans une ambiance conviviale. Vous pourrez participer aux entraînements libres le samedi matin à St-Claude-de-Diray, de 10h à midi et aux compétitions si le cœur vous en dit !



SAPEURS-POMPIERS

2019 comptait déjà à la mi-octobre 170 interventions. L'an passé 215 interventions ont été réalisées par un

effectif de 12 sapeurs-pompiers, dont deux jeunes femmes, ce qui correspondra à peu près au même nombre en fin d'année. Un effectif qui bouge mais reste néanmoins stable : deux départs dont une mutation au centre de secours de Blois sud et une cessation.

Au 1^{er} janvier 2020, deux nouvelles recrues sont prévues dont un jeune homme de 16 ans. En effet, il est possible de devenir sapeur-pompier volontaire dès l'âge de 16 ans. Néanmoins, nous recherchons toujours des volontaires car sur 53 centres d'interventions comme le nôtre, St-Claude réalise le plus d'interventions à l'année.

Nous avons organisé le cross départemental le 16 novembre avec la présence d'environ 300 sapeurs-pompiers de plusieurs catégories qui ont couru en 3 courses.

En octobre et novembre, deux formations aux premiers secours (PSC1) ont eu lieu dans notre centre et nous comptons renouveler cette pratique en 2020 (renseignements auprès du chef de centre).



Si vous souhaitez devenir sapeur-pompier : renseignement auprès du chef de centre au 06 14 70 56 21



Le 14 décembre a eu lieu la cérémonie officielle de la Sainte Barbe avec nos collègues de Chailles et Blois Sud. La revue de matériels et de troupes a eu lieu place des Mangottes en présence d'élus du département et des autorités. Enfin, nous voulons vous remercier pour votre sympathie et votre

générosité lorsque nous passons pour nos calendriers et remercions également les commerçants qui nous soutiennent lors des manifestations comme la foire à l'igname. Nous vous souhaitons à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, une très bonne année 2020.

Adjudant Frédéric LHOMME,
Président de l'amicale

Lieutenant Christian DOUARD, Chef de centre

Il faut savoir que le Loir-et-Cher compte 84 Centres de sapeurs-pompiers dont :

3
Centres de Secours Principaux (CSP) : Romorantin, Blois et Vendôme

28
Centres de Secours (CS)

53
Centres de Première Intervention (CPI)

VIE INTER-COMMUNALE



RAPPEL SUR L'ENTRETIEN RÉGULIER D'UN COURS D'EAU

Pourquoi l'entretien des cours d'eau est important ?

Les cours d'eau et leurs alentours (*zones humides*) constituent des supports de vie (*habitat, nourriture, reproduction*) pour de nombreuses espèces : oiseaux, poissons, amphibiens, petits et grands mammifères... Il est important de préserver ou de restaurer des milieux diversifiés, non pollués, favorables à cette biodiversité.

La présence de végétation en bord de cours d'eau limite considérablement l'arrivée des éléments polluants dans la rivière par ruissellement et le système racinaire permet de maintenir la berge.

Le bon entretien des bords de cours d'eau est essentiel pour limiter les inondations. En effet, la présence de troncs, branchages ou autres objets dans le cours d'eau ou à proximité peut, en cas de crue, se retrouver bloqué au niveau des ponts et augmenter les hauteurs d'eau en amont.

Qui doit entretenir les cours d'eau ?

Les cours d'eau du bassin du Beuvron sont des cours d'eau non domaniaux, c'est-à-dire qu'ils appartiennent aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux à la propriété de la moitié du lit suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau. Le propriétaire riverain a l'obligation d'assurer l'entretien régulier des cours d'eau (*article L215-2 et L215-14 du code de l'environnement*).

Le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron peut intervenir sur demande du propriétaire riverain ou dans le cas d'une mise en demeure (*par exemple suite au signalement d'un arbre tombé dans le cours d'eau*). L'intervention reste à la charge du propriétaire riverain.

Comment faire l'entretien ?

L'entretien d'un cours d'eau vise au maintien de la libre circulation des eaux et à la conservation de l'écosystème qu'il représente, à savoir le lit et les berges, y compris la végétation.

L'entretien régulier correspond à l'enlèvement des



embâcles, débris et atterrissement bloquant la circulation de l'eau. Un maintien de la végétation des rives en bonne santé est également nécessaire. Il s'obtient en l'élaguant et en la recépant (*taille courte dans le but de rajeunir*). Pour prévenir les crues, il convient également d'éloigner du cours d'eau tout ce qui pourrait être emporté par les eaux (*tas de bois, bidons, matériel de jardin...*).

Attention, les travaux en cours d'eau sont réglementés. Il est, par exemple, interdit d'utiliser des désherbants chimiques. Les interventions mécaniques sont soumises à un accord de l'administration après une procédure d'autorisation ou de déclaration préalable.

Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron
www.bassin-du-beuvron.com
 02 54 46 49 67

Irridis
AQUAFOR
 C E N T R E
 FORAGE - POMPAGE - ARROSAGE - IRRIGATION
 41350 - St Claude de Diray - 02.54.20.59.53
 e-mail : aquaforcentre@orange.fr
 Magasin ouvert aux particuliers et aux professionnels

INFOS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



CARTE CHAMBORD PRIVILÈGE

Vous n'avez pas encore votre carte Chambord Privilège ?

N'attendez plus !

Cette carte de fidélité, nominative et personnelle, est valable un an et ne coûte pour le moment que 10€ grâce aux participations couplées de la Communauté de Communes et du Domaine national de Chambord.

Elle vous permettra de bénéficier de l'entrée gratuite et illimitée au domaine (*parking et visite*) ainsi que de remises et de tarifs réduits.

La carte Chambord Privilège est à retirer aux billetteries du château sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.



TRANSPORT SCOLAIRE OFFERT PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES À CHAQUE CLASSE

La Communauté de Communes du Grand Chambord prend en charge financièrement un transport par an, pour chacune des classes des écoles publiques du territoire, à destination :

- des sites culturels ou scientifiques du territoire
- des actions culturelles dans le cadre du projet artistique et culturel de territoire (PACT)
- des visites nature organisées par l'ONF ou le CDPNE
- Agenda culturel de la Communauté de Communes



PISCINE DE SAINT-LAURENT-NOUAN

La piscine de St-Laurent-Nouan permet aux habitants du territoire de bénéficier de tarifs avantageux :

entrée	étudiants et - de 16 ans	- de 3 ans
5€	4€	GRATUIT

Le complexe dispose d'un espace aquatique, d'un espace fitness et d'un espace bien-être. De nombreuses activités sont proposées.

02 54 33 52 60
www.centreaquatique-grandchambord.com
chambord@vert-marine.com

BAIGNADE NATURELLE DE MONT-PRÈS-CHAMBORD

Située dans un agréable cadre arboré, la baignade naturelle ravira petits et grands !

Avec ses 2000 m² de plan d'eau et ses plages en herbe, cet espace aquatique offre le plaisir de se baigner dans une eau douce et pure. En effet, l'eau y est intégralement épurée par un processus biologique sans chlore ni produit chimique : elle circule en permanence entre le bassin de baignade et le bassin de filtration planté de végétaux aquatiques, qui favorisent une bonne qualité d'eau. De plus, de nombreux concerts s'y déroulent en période estivale, permettant ainsi de profiter pleinement des soirées caniculaires !

Pour les horaires, tarifs et programmation culturelle, un site internet : www.baignadenaturelle-grandchambord.fr
 02 54 79 01 81
baignade.naturelle@grandchambord.fr





LE PAYS DES CHÂTEAUX, UNE INSTANCE DÉDIÉE À L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

CONDUITE DU BILAN MI-PARCOURS DU PROGRAMME LEADER

Après 3 ans de programmation, l'heure est à un 1^{er} bilan pour le programme LEADER. Ce dispositif européen, porté par le Pays des Châteaux, finance des projets innovants en milieu rural et périurbain.

Près de 35 projets portés par des collectivités, des associations ou des entreprises ont été soutenus, avec plus de 800 000€ d'aides.

Parmi les projets financés : une carte interactive recensant les producteurs en vente directe, la mise en place d'un conservatoire de l'abeille noire de Sologne à Chambord, ou encore la création d'une ressourcerie sur Blois.

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Pays contribue au développement des énergies renouvelables, notamment à travers l'animation du Contrat d'Objectif Territorial des Energies Renouvelables Thermiques. Ce dispositif, avec le concours financier de l'ADEME et de la Région Centre - Val de Loire, permet de soutenir des projets d'installation de production de chaleur renouvelable (bois énergie, géothermie, solaire thermique) portés par les entreprises, les associations ou les collectivités.



COOPÉRATION

A l'échelle du bassin de vie de Blois, le Pays des Châteaux est un espace d'échanges d'expériences et de diffusion de bonnes pratiques entre ses 3 intercommunalités membres : la Communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys, la Communauté de communes du Grand Chambord et la Communauté de communes Beauce Val de Loire.

CRÉATION DU CONSEIL LOCAL DE L'ALIMENTATION

Dans le cadre de ses réflexions sur la relocalisation de l'alimentation, le Pays a récemment lancé la création d'un Conseil Local de l'Alimentation.

Il est constitué de plus de 150 personnes appartenant aux domaines de la production, transformation, consommation, distribution, restauration... Ce conseil aura notamment pour mission de coordonner l'ensemble des actions du projet.

FORMALISATION D'UNE STRATÉGIE TOURISTIQUE

L'année 2019 a été marquée par la formalisation d'une stratégie touristique co-construite avec de nombreux acteurs de ce domaine.

Elle a pour but de mettre en cohérence l'ensemble des actions touristiques menées sur le territoire et d'offrir une vision globale à l'échelle du Pays. Sur la base des constats et besoins recensés lors de séances de travail collectives, cette stratégie permet également d'identifier de nouveaux projets à mettre en oeuvre à l'avenir.

Depuis octobre 2019, l'Office de Tourisme Blois - Chambord - Val de Loire a emménagé dans de nouveaux locaux achetés par le Pays des Châteaux. Situés au pied du château de Blois, ils permettent d'accueillir les touristes dans un espace plus spacieux et d'offrir des nouveaux services adaptés aux demandes des touristes.

www.paysdeschateaux.fr
Facebook :
Syndicat Mixte du Pays des Châteaux
02 54 46 09 30
contact@paysdeschateaux.fr
1 rue Honoré de Balzac - 41000 BLOIS



MISE EN VALEUR DE COMMERCES VACANTS

A l'image de l'opération menée à Blois, le Pays des Châteaux souhaite valoriser des commerces vacants installés sur quelques communes de son territoire en y apposant sur la vitrine une vitrophanie à l'image du patrimoine culturel du territoire.

Cette expérimentation a plusieurs objectifs : mettre en avant les opportunités d'implantation de nouvelles activités commerciales, véhiculer une image plus positive du commerce fermé, faire la promotion de la destination Blois-Chambord...

FINANCEMENT DE NOUVEAUX PROJETS PAR LE CONTRAT RÉGIONAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

En 2019, une trentaine de projets du territoire ont bénéficié d'un soutien financier dans le cadre du contrat régional, comme par exemple :

- réaménagement du parc de la passerelle à Mer,
- rénovation thermique de plus de 220 logements locatifs sociaux,
- mise en place d'une gestion des espaces verts plus respectueuse de l'environnement à l'échelle de la Communauté de communes du Grand Chambord,
- aménagement de la terrasse dite du Foix du Château Royal de Blois.



L'ADMR RECRUTE en permanence des aides à domicile et des aides soignants.

Envoi des candidatures à :
jepostule@fed41.admr.org

DES BÉNÉVOLES AU CŒUR DE LA VIE LOCALE

L'originalité de l'ADMR repose sur un mode de coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, rompt l'isolement des personnes âgées, handicapées et participe à la gestion de l'association locale ADMR.

Ancrés dans la vie locale, les bénévoles savent détecter les problèmes de société ou les besoins pouvant émerger autour d'eux : c'est l'intelligence sociale.

L'ADMR RECHERCHE DES BÉNÉVOLES pour rejoindre l'équipe locale.

N'hésitez pas à nous contacter au 02 54 81 42 00

ASSOCIATION LOCALE ADMR DE MER

MAISON DES SERVICES
32, rue Haute d'Aulnay
41500 MER

Vie quotidienne
02 54 81 42 00
ms-mer@fed41.admr.org

Association Mer
Livraison de repas
02 54 81 42 00
ms-mer2@fed41.admr.org



L'ADMR POUR TOUS, TOUTE LA VIE, PARTOUT

L'ADMR est une association à but non lucratif de services à la personne et proche de ses clients. Elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services*.

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné... Equipe Mobile Alzheimer (EMA)

ENTRETIEN DE LA MAISON

Entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage.

IT-sis
SERVICES, INGÉNIERIE & SOLUTIONS INFORMATIQUES

VOTRE PARTENAIRE INFORMATIQUE :

- GESTION DES INFRASTRUCTURES D'ENTREPRISE
- DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS SUR MESURE

DEPUIS 2003

www.it-sis.com

2 rue des Hêtres
45400 Fleury-les-Aubrais

02 38 80 27 92

info@it-sis.com

Création : La Fabrique de Com

Trions nos déchets recyclables pour permettre le recyclage

Localisation des points tri :

1. place de la mairie
2. place du 8 mai
3. station d'épuration rue de la Loire
4. place de la Bonne Dame hameau de Morest
5. rue des Sentes

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE
de Huisseau / St-Claude (rue de Morest)

HORAIRES D'HIVER jusqu'au 28/03/20
Lundi et samedi : 9h-12h / 13h30-17h
Vendredi : 13h30-17h

HORAIRES D'ÉTÉ du 30/03/20 au 26/09/20
Lundi et samedi : 9h-12h / 13h30-17h
Vendredi : 9h-12h / 13h30-18h

Derniers entrants autorisés 15 min avant la fermeture.

Les dépôts sauvages d'ordures ménagères ou de détritiques (encombrants, cartons, gravats...) sont interdits et passibles de poursuites pénales.

Retrouvez toute notre actualité sur facebook.com/valeco41 ou sur valeco41.fr

02 54 74 62 53
5 rue de la Vallée Maillard 41000 Blois

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Elle s'effectue en porte-à-porte le mercredi entre 5h et 12h30. Il est recommandé de sortir votre bac roulant la veille au soir après 19h, et d'orienter la poignée côté rue. Une fois collecté, le bac doit être retiré de la voie publique comme indiqué sur l'arrêté municipal 2019-175 du 13 juin 2019. Rappel : les sacs de croquettes, sacs plastiques, sacs de litières, polystyrène et barquettes alimentaires sont à déposer avec les ordures ménagères.

Pour toute question concernant la collecte (dégradations, vol, déménagement) 02 54 74 62 53 VAL-ECO

En raison des fêtes de fin d'année, la collecte des déchets aura lieu les jeudis 26 décembre et 2 janvier. Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir !



VAL-ECO vous propose deux solutions pour réduire vos déchets organiques et les valoriser à votre domicile.

1 LE COMPOSTAGE DES ÉPLUCHURES DE FRUITS, LÉGUMES ET DÉCHETS VERTS

Grâce au compostage, vous produisez un engrais naturel et puissant pour vos plantations : le compost. Pour acquérir un composteur : Téléchargez le bon de commande sur valeco41.fr



2 LE BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

Nouveau : afin de réduire les apports de déchets végétaux en déchetteries et réutiliser chez vous le broyat de déchets verts, VAL-ECO prête des broyeurs aux particuliers (3 modèles de broyeurs à diamètres de coupes différents). Pour bénéficier de ce dispositif gratuit, et connaître les modalités : valeco41.fr 02 54 74 07 43

Le broyat est utile au jardin. Il apporte de la matière sèche au composteur, permet de pailler les plantations et de réduire l'arrosage (rappel : le brûlage des déchets verts à domicile est interdit sous peine d'amende).

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS
1^{er} SEMESTRE 2020

JANVIER

- Samedi 4 | 13h Concours de belote de l'Amicale des pêcheurs
- Dimanche 12 | 7h-10h Randonnée pédestre de l'association Pays de Chambord-Tanghin
- Lundi 13 | 19h Assemblée générale du Comité des fêtes
- Samedi 18 | 18h Vœux du Maire
- Dimanche 19 | 14h Galette des rois par l'Amicale du Temps Passé
- Jeudi 23 | 20h Assemblée générale Comité de jumelage
- Dimanche 26 | 16h Concert de la nouvelle année de l'école de musique à la salle des fêtes de Vineuil
- Vendredi 31 | 15h-19h Collecte de sang

FÉVRIER

- Samedi 1^{er} | 19h Repas par l'Association des Parents d'Elèves (A.P.E)
- Dimanche 9 | toute la journée Brocante aux livres par Au Monde du Livre
- Samedi 15 | 14h Après-midi crêpes par l'Amicale du Temps Passé

MARS

- Dimanche 1 | 7h Comptage des perdrix par la Société de chasse
- Samedi 14 | 9h-12h Collecte des bouchons
- Samedi 14 | 14h Assemblée générale de l'Amicale du Temps Passé
- Dimanche 15 | 8h-18h Élections municipales - 1^{er} tour
- Dimanche 22 | 8h-18h Élections municipales - 2nd tour
- Dimanche 29 | toute la journée Bourse aux jouets, vêtements et puériculture par l'A.P.E

AVRIL

- Vendredi 3 | 18h Audition des petites mains par l'École de musique
- Mardi 7 | 17h Comptage des faisans par la Société de chasse à Huisseau
- Samedi 11 Chasse aux œufs par l'A.P.E
- Dimanche 19 | toute la journée Foire à l'igname par le Comité des Fêtes

MAI

- Samedi 16 | toute la journée Vide ta chambre par l'A.P.E
- Mercredi 20 | 20h30
- Vendredi 22 | 20h30
- Samedi 23 | 20h30 Représentations théâtrales Troupe des jeunes de la Compagnie du Chêne Sacré
- Vendredi 29 | 15h-19h Collecte de sang

JUIN

- Dimanche 7 | 12h Méchoui de la Fraternelle de Morest
- Samedi 13 | 12h Repas de l'Amicale des anciens élèves de Saint-Claude
- Jeudi 18 | 19h Assemblée générale de l'A.P.E
- Dimanche 21 | 10h45 Apéritif-concert Fête de la musique par l'École de musique/Harmonie
- Vendredi 26 | 19h et 20h15 Critérium par le CE Procter et Gamble
- Samedi 27 | matin Fête des écoles
- Dimanche 28 | toute la journée Brocante aux livres par Au Monde du Livre
- Dimanche 28 | 9h30 Assemblée générale de la société de chasse

01 JANVIER

02 FÉVRIER

03 MARS

04 AVRIL

05 MAI

06 JUIN

Le calendrier est élaboré d'après les données que les associations ont bien voulu nous fournir. Des modifications sont susceptibles d'y être apportées en cours d'année.

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2^E SEMESTRE 2020

07
JUILLET

JUILLET

- ST-CLAUDE Samedi 4 | 20h
- Dimanche 5 | 15h
- Gala de danse de l'association Magic Dance, à la salle des fêtes de Villebarou
- DΦG Samedi 11 | 19h
- Repas et bal par le Comité des Fêtes
- DΦG Samedi 11 | 23h
- Feu d'artifice

AOÛT

08
AOÛT

- Dimanche 23 | toute la journée ST-CLAUDE
- Fête de la Moisson par la Fraternelle de Morest

OCTOBRE

- Samedi 3 | 20h30 H
- Dimanche 4 | 20h30
- Vendredi 9 | 20h30
- Samedi 10 | 20h30
- Vendredi 16 | 20h30
- Samedi 17 | 20h30
- Représentations théâtrales Compagnie du Chêne Sacré
- Dimanche 18 | 12h H
- Repas d'automne de l'Amicale du Temps Passé
- Vendredi 30 | 15h-19h H
- Collecte de sang

09
SEPTEMBRE

SEPTEMBRE

- H Jeudi 3 | 16h30-18h30
- Inscriptions à la gymnastique volontaire
- H Samedi 5 | 10h-13h
- Inscriptions à la gymnastique volontaire
- H Samedi 5 | 10h
- Assemblée générale de Magic Dance
- * Mardi 8 | 17h - 19h
- Inscriptions à l'école de musique
- * Mardi 8 | 20h30
- Assemblée générale Artistiquement vôtre
- H Samedi 12 | toute la journée
- Rentrée littéraire par Au Monde du Livre
- ST-CLAUDE Samedi 12 | toute la journée
- Dimanche 13 | toute la journée
- Ball-trap par la société de chasse
- ST-CLAUDE Dimanche 13 | 8h
- Concours de pêche par l'Amicale des pêcheurs
- ST-CLAUDE Samedi 26 | 7h-13h
- Randonnée pédestre par l'A.P.E

10
OCTOBRE

NOVEMBRE

- Dimanche 1^{er} | toute la journée H
- Bourse aux jouets, vêtements et puériculture par Magic Dance
- Samedi 7 | 20h H
- BaBouille BonBon, spectacle pour enfants organisé dans le cadre de Festillésime 41
- Mercredi 11 | 12h H
- Repas des ACPG-CATM
- Vendredi 20 | 18h30 H
- Assemblée générale Au Monde du Livre
- Vendredi 20 | 19h *
- Assemblée générale de la Gymnastique volontaire
- Dimanche 22 | 7h - 13h H
- Randonnée du Comité de Jumelage
- Dimanche 22 | 14h30 H
- Goûter des Aînés par le CCAS
- Samedi 28 | 9h - 12h X
- Collecte des bouchons
- Samedi 28 | 10h-18h30 H
- Dimanche 29 | 10h-18h30
- Exposition-vente des artistes de la commune par Artistiquement vôtre

11
NOVEMBRE

DÉCEMBRE

- H Samedi 12 | 13h30
- Assemblée générale par l'Amicale des pêcheurs
- H Dimanche 13 | toute la journée
- Marché de Noël par Au Monde du Livre
- H Vendredi 18 | 18h30-21h30
- Boum de Noël par l'A.P.E

12
DÉCEMBRE

- | | | |
|--|--|---|
| H Salle des fêtes | M Mairie | X Ateliers municipaux |
| H Salle 6 (annexe salle des fêtes) | E Église | ST-CLAUDE Autre lieu sur la commune |
| * Salle 1 - Maison des associations | DΦG Stade municipal | ST-CLAUDE Hors commune |